

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N° 69/AT/DG/DAMP/DAM/2023

Un avis d'appel à manifestation d'intérêt national est lancé pour :

« La constitution d'une short liste de start-ups proposant des solutions d'intelligence artificielle »

CONDITION DE PARTICIPATION :

Le présent appel à manifestation d'intérêt sera adressé aux entreprises avec un savoir-faire exceptionnel dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Les critères de sélection incluront l'expérience antérieure dans le développement de solutions similaires, l'innovation technologique, et la faisabilité du projet, ainsi que la capacité à s'adapter aux besoins spécifiques d'Algérie télécom et ses clients.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats admissibles sont appelés à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier administratif et technique en respectant les conditions suivantes :

1-Expérience et Présentation de l'entreprise :

- L'entreprise doit avoir au moins trois d'expérience sur le marché.
- Présentation détaillée de l'entreprise.

2-Solution Développée en Algérie :

- L'entreprise doit avoir développé et commercialisé au moins une solution d'intelligence artificielle en Algérie ;
- La solution proposée doit être développée et codée exclusivement en Algérie, sans partenariat avec des parties tierces ou solutions prépayées.

3-Documentes Administratifs :

- Présentation d'attestation de bonne exécution ou équivalent dans des projets similaires ;
- Copie de l'extrait de registre de commerce de l'entreprise ;
- Copie du label Start-up en cours de validité ;
- Statut de l'entreprise ;
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF).

4- Document techniques :

- Description technique du projet IA développé ;
- Architecture de la solution IA développé.
- Les technologies utilisées.

5-Capacités Techniques, Financières et logistiques :

- Tout document justifiant la capacité technique et logistique de la start-up ;
- Organigramme et références métier de la start-up.

6- Vérifications Légales :

- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

Les candidats intéressés doivent fournir un dossier comprenant toutes ces informations pour être éligible à la présélection.

Les startups doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces règlementaires citées ci-dessous en format papier et format électronique dans les délais mentionnés afin d'éviter tout rejet.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Administration Des Marchés « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Bureau lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia - Alger - Algérie**

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme, sans aucun signe d'identification du candidat portant uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL
N°69/AT/DG/DAMP/DAM/2023**

**« La constitution d'une short liste de start-ups proposant des solutions
d'intelligence artificielle »**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES
OFFRES**

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** de 08h00 à 14h00 à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.